OFFICE PROFESSIONNEL DE QUALIFICATION DES URBANISTES

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 25 AVRIL 2018

NOM	STATUT	Prés.	Votant	Exc.	COMMENTAIRES
Pascale POUPINOT	Présidente	X	X		
Denis CARAIRE	Vice-président		X		Pouvoir à JCG
Jean-Claude GALLETY	Vice-président	X	X		
Sandra HUPPE	Vice-président	X	X		
Candice SOTTAS	Vice-président			X	
Anne-Sophie LE GAC	Secrétaire			X	
Sandrine KLEIN – MORIZOT	Trésorière	X	X		
Jérôme BIANCHI	Membre UQ		X		JCG
Louis CANIZARES	Membre UQ		X		Pouvoir à SK
Maxime GENEVRIER	SFU				
Brigitte BARIOL	FNAU		X		Pouvoir à PP
Valerie CHAROLLAIS	FNCAUE				
Isabelle DELUC-CHARLES	Fédération des EPL				
Xavier DESJARDINS	APERAU		X		Pouvoir à PP
Hervé GIRARD	SOLIHA		X		Pouvoir à SK
Christophe LLADERES	Ordre des Architectes				
François QUEAU	Ordre des Géomètres Experts				
	Commissaire du gouvernement				
	AITF				
INVITES					
Françoise BROILLIARD	Présidente CI			X	
François BERTRAND					
Bruno BESSIS					
Isabelle LIEGEON TOULZA	Déléguée générale	X			Rédacteur

Quorum : atteint

Convoqués	Requis	Présents	Votants (présents + pouvoirs)
18	9	4	10

- **Point 1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 28 mars 2018**

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 28 mars 2018 est soumis à l'approbation

VOTE 1 : adopté à l'unanimité

- **Point 2 : avis sur les dossiers de qualification de la session de Guyane/Antilles et Rennes**

		Qualification	Vote
PINAUD Romain	Q	Oui	Unanimité
TRITSCH Nicolas	Q	Oui	Unanimité
ANNEROSE Hubert	Q	Oui	Unanimité
ROMNEY Emile	Q	Oui	Unanimité
RILCY Patrick	Q	Oui	Unanimité
NICOLAS David	Q	Oui	Unanimité
LOCHMANN Denis	Q	Oui	Unanimité
FORTIN Thomas	Q	Oui	Unanimité
LANDRY Jean Cedric	Q	Oui	Unanimité

Point 2018 :

Détails dossiers	Q	R1	R2	R3	RS	LA
TOTAL 2018	44	8	3	2	0	2

TOTAL dossiers	**59**
TOTAL QUALIFIES	**57**
Total LA	**2**

VOTE 2 : les qualifications sont adoptées à l'unanimité

- **Point 6 : Présentation de l'avancement du groupe de Travail « Qualification des structures » par Jean Claude Gallety**

Groupe de travail :

- Françoise Broilliard (présidente Commission d'instruction)
- Jacques Perotto (ACAD et président de l'OPQCM)
- Jacques Vialettes (SFU)
- Jérome Bianchi (OPQU)
- Sylvaine Vion (membre de la commission d'instruction)
- Gilles Sabaterie (membre commission d'instruction)

Trois réunions de travail ont eu lieu depuis juin 2017
Nous avons rencontré deux organismes qui qualifie des structures :

- L'OPQIBI
- L'OPQTECC

Nous avons aussi rencontré le COFRAQ (organisme qui accrédite au niveau européen, les qualificateurs)

Ceci nous a permis de monter une base de travail qui respecte les objectifs européens affichés pour la qualification des structures :
Garantir aux maitres d'ouvrage une reconnaissance des structures en capacité de répondre au mieux aux demandes.

Les critères de candidatures à la qualification des structures sont basés sur :
- La structure (forme juridique, missions couvertes...)
- Les moyens (outils, humains, méthodes...)
- Les références (attestation satisfaction clients, références,)

Globalement ce sont les critères demandés dans les marchés publics (nécessité de ne pas demander des choses trop particulières qui impliqueraient un surcroit de travail aux candidats).
Pour les structures qui exercent à titre principal l'urbanisme : c'est la structure que l'on qualifie
Pour les autres, qui n'ont qu'une activité partielle : il faut que soit identifié un pôle urbanisme avec un organigramme précis (un directeur d'études) et il faudra veiller à délivrer la qualification sur une entité identifiée
Un des critères de qualification est :
Le directeur de la structure et 25% des effectifs doivent être des urbanistes qualifiés à titre individuel

La proposition est de se conformer au plus près des règles européennes de façon à pouvoir se faire certifier lorsque l'on décidera de rentrer dans ce processus (certification ou ISO)

La prochaine réunion du GT est fixée au 11 juin 2018
Ordre du jour :
-arbitrages finaux sur la grille de critères
-préparation de la concertation (il a été envisagé de trouver un « Monsieur Loyal » chargé de faire le tri et la synthèse pour la table ronde).

Planning :
-4 juillet 2018 CA OPQU : arrêt de la grille de critères et lancement de la concertation
-juillet-septembre : déroulé de la concertation
-28 septembre 2018 : aboutissement de la concertation, table ronde à Paris (au lieu du 13 septembre)
-dernier trimestre 2018 : vote du CA sur le processus de concertation (grille d'évaluation), calage des modalités pratiques.
-1° janvier 2018 : entrée en application de la qualification des structures, avec une phase probatoire jusqu'en 2020 (qui correspond à l'échéance annoncée pour l'aboutissement de la réflexion en cours de l'Europe sur les normes et processus de qualification).

VOTE 3 : le principe de la qualification des structures ainsi que l'élaboration d'une grille des critères est adopté à l'unanimité

- **Point 3 : Entrée de l'UNAM au conseil d'administration**

Afin de mobiliser toujours plus de professionnels autour de la profession d'urbaniste, nous avions rencontré l'UNAM et propose de les accueillir au sein du CA.
Ces derniers ont donc répondu positivement à notre proposition et rejoindront donc le conseil d'Administration à compter du 30 mai 2018

VOTE 4 : voté à l'unanimité

- **Point 4 : Point sur le titre**

Est acté une réponse au sous-directeur de la DGALN sur la poursuite de la proposition1 évoqué lors de la présentation du 13 avril 2018. En l'absence du compte rendu de cette réunion du 13 avril, nous prenons acte des divers échanges par mail ou téléphone entre les parties.
Nous rédigeons donc un courrier au nom de l'OPQU sur la proposition 1 (création d'un titre) et proposons des précisions à la proposition. (Courrier joins en annexe)
Le principe de prendre contact avec l'avocat est acté de lui demander un devis pour porter un amendement à la loi ELAN.

VOTE 5 : décision unanime de réponse sur la poursuite de la présentation d'un amendement à la loi ELAN, en confiant une mission à Joël MORET BAILLY avec une demande de devis, sur le dépôt d'un amendement auprès des députés.

- **Point 5 : Assises 2018 et anniversaire des 20 ans**

Proposition de programme version du 23 avril 2018

OPQU 5èmes Assises de la qualification
A Troyes, hôtel de ville et zone commerciale Be Green
Les 1er juin et 2 juin 2018

Semaine européenne du développement durable : villes et territoires de demain

Programme
Vendredi 1er juin

- A partir de 10h30

Visite du nouveau Secteur sauvegardé : patrimoine ancien, contemporain, espaces publics pour les urbanistes et autres professionnels, organisée par Troyes Tourisme

- pause-déjeuner libre
- à partir de 13 heures, accueil à l'hôtel de ville (salle des fêtes)

13h30 ouverture des assises par la présidente de l'OPQU
14h/16 heures : les urbanistes aux côtés des agglomérations moyennes

- Présentation de « Action cœur de ville » pour les 222 agglomérations sélectionnées par le représentant du ministère
- Témoignages d'un élu et d'un urbaniste qualifié qui travaillent pour ces agglomérations : quel développement durable ? comment faire vivre et prospérer un centre-ville ? quel développement commercial, quelle politique de l'habitat ? Quelle politique patrimoniale ? Quels espaces publics ?
- Quels problèmes ? quelles solutions ?

Animation : Valérie Charollais ? Christophe Lladeres ? Christophe Demazière ?

16h30/18heures : comment la profession d'urbaniste est organisée en Allemagne ? présentation en anglais avec PPT en français)

- Un représentant allemand (Michael Stein ?)

Animation : Sandra Huppe

18h : discours de François Baroin, maire de Troyes ou Philippe Pichery, président de l'Aube ou leurs représentants
20h : soirée au Champagne des 20 ans de l'OPQU, remise des certificats des qualifiés par vidéo-projection avec l'outremer et débat sur le titre d'urbaniste

Samedi 2 juin
9h : accueil sur la zone commerciale Be Green (Memphis ouvert 24/24)
9h30 : zones commerciales périphériques : quel avenir ? quelle requalification ?

- Témoignage du directeur de l'aménagement du groupe Frey (Marc Lecocq), d'une directrice de SCoT (Laurence Bertrand ou Claudie Leitz) et d'un habitant : quel développement durable ? comment faire vivre une zone commerciale périphérique ? quelles mixités des fonctions ? quels espaces publics ?

10h30 : visite de la zone requalifiée Be Green
Animation : ?

11h30 clôture des assises

Inscriptions avant le 17 mai 2018
Prix : proposition 50 euros par CB sur www.opqu.org

A vos applications préférées mais horaires à vérifier

Comment venir à Troyes :
Par le train : 1h27 avec Intercités (départ Paris Est 7:42, 8:42, 9:42, 11:42)
Par le car : 2h15 avec Flixbus (départ Paris Bercy Seine 8 :00 / arrivée MacArthurGlen 10 :15)
Par le co-voiturage : Karos, Blabacar

Comment repartir de Troyes :
Par le train : 1h25 avec Intercités (départ Troyes gare 8:22, 9 :21, 10:50, 12;09, 14:01, 15:48
Par le car : 2h15 avec Flixbus (départ Troyes MacArthurGlen 12 :10 /arrivée Paris Bercy 14:25
Par le co-voiturage : Karos, Blabacar

VOTE 6 : validation du programme et du tarif d'inscription à 45 €

La présidente
Pascale POUPINOT

OPQU | OFFICE PROFESSIONNEL DE QUALIFICATION DES URBANISTES

Annexe

OPQU | OFFICE PROFESSIONNEL DE QUALIFICATION DES URBANISTES

Toulouse le 26 avril 2018

Monsieur François BERTRAND
DGALN/DHUP/AD4
Tour Séquoia
92055 PARIS LA DEFENSE

Ref : 9/2018
Objet : propositions concernant le titre d'urbaniste

Monsieur le Sous-directeur,

Afin de discuter au sein du Conseil d'administration du 25 avril et en l'absence de compte rendu officiel, nous nous sommes référés à la présentation de la réunion du 13 avril 2018 dans laquelle étaient évoquées trois options concernant la création du titre d'urbaniste.

Nous avons donc retenu l'option 1 qui crée le titre d'urbaniste en terme législatif et réglementaire. Néanmoins nous souhaitons vous apporter quelques précisions à cette proposition.

La reconnaissance d'un titre professionnel d'urbaniste sera une démarche obligatoire pour tous les professionnels souhaitant acquérir ce titre. Pour cela il sera nécessaire de créer une commission permanente ad hoc (conforme aux exigences européennes).

Comme il a été dit par la représentante du ministère des finances lors de la réunion du 13 avril, l'Europe validera un titre professionnel pour les titulaires d'un diplôme de grade master complété par une expérience professionnelle, des compétences et aptitudes basées sur un référentiel métier qui existe déjà et dont le ministère a soutenu l'élaboration.

Aussi nous vous proposons le texte suivant :
« Peuvent porter le titre professionnel d'urbaniste les personnes titulaires d'un diplôme de grade master, justifiant d'une formation spécifique en urbanisme et d'une expérience professionnelle suffisante dans le champ de l'aménagement et l'urbanisme.
Les conditions d'agrément des diplômes et de l'expérience professionnelle sont fixées par décret en Conseil d'état ».

OPQU - BP 17165 - 31671 LABEGE CEDEX tel : 06 43 04 20 48

OPQU | OFFICE PROFESSIONNEL DE QUALIFICATION DES URBANISTES

OPQU | OFFICE PROFESSIONNEL DE QUALIFICATION DES URBANISTES

Ainsi les professionnels et les membres associés (FNAU, FNCAUE, OGE, CNOA, SFU, APERAU, Fédération des EPL, Fédération Soliha) représentés au sein de l'OPQU proposent la création d'un titre professionnel d'urbaniste basé sur la pratique professionnelle combinée avec un diplôme de grade master.

La délivrance de ce titre permet de réglementer la profession, en ouvrant l'accès à tous les professionnels œuvrant au service de l'aménagement et de l'urbanisme, ayant une pratique avérée.

Ceci permet de garantir aux maîtres d'ouvrage et aux professionnels les quatre points suivants :

- l'expérience, les aptitudes et compétences professionnelles,
- la déontologie,
- la pratique pluridisciplinaire,
- la formation tout au long de la vie.

Nous espérons que vous voudrez bien porter cette proposition auprès des autres ministères et du Premier ministre pour intégrer cette proposition sous forme d'amendement gouvernemental du projet de loi ELAN.

Nous nous préparons aussi à la porter auprès des parlementaires qui vont avoir à débattre du dit projet de loi.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Sous-directeur, l'assurance de notre haute considération.

Pascale POUPINOT
Présidente de l'OPQU

OPQU - BP 17165 - 31671 LABEGE CEDEX tel : 06 43 04 20 48